

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	7 000	7 000		279	279	100.00
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	1 288	1 085	203	332	129	38.84
	Autres immobilisations corporelles	28 152	15 361	12 791	18 828	6 037	32.06
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	792		792	612	180	29.43
	Total II	37 232	23 446	13 786	20 050	6 264	31.24
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	862		862	2 391	1 528	63.93
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	152 132	2 388	149 744	106 449	43 295	40.67
	Autres créances	10 540		10 540	18 769	8 229	43.84
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	206 458		206 458	361 339	154 881	42.86
	Charges constatées d'avance (3)	4 240		4 240	3 772	468	12.42
	Total III	374 231	2 388	371 843	492 719	120 875	24.53
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		411 463	25 834	385 629	512 768	127 139	24.79

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

792

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2021	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000)	1 000	1 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	100	100		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	72 031	72 031		
	Report à nouveau	138 367	88 180	50 188	56.92
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	42 098	74 188	32 090	43.26
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	253 596	235 498	18 098	7.68
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges		10 000	10 000	100.00
	Total III		10 000	10 000	100.00
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	402	7 402	7 000	94.56
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 358		3 358	
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 503	154 889	143 386	92.57
	Dettes fiscales et sociales	116 770	99 097	17 674	17.83
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes		5 882	5 882	100.00
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	132 033	267 270	135 237	50.60
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	385 629	512 768	127 139	24.79

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

128 675 267 270

7 SERVICES
Société par actions simplifiée
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 60, Rue du Docteur Meynier
07260 JOYEUSE
793 838 277 RCS AUBENAS

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

A CARACTERE ORDINAIRE EN DATE DU 28 AVRIL 2023

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des actionnaires après avoir entendu la lecture du rapport du Président approuve ledit rapport ainsi que le bilan de l'exercice 2022 tels qu'ils sont présentés par le Président, et qui font apparaître pour ledit exercice un **résultat bénéficiaire de quarante-deux mille quatre-vingt-dix-sept Euros et cinquante centimes (42 097,50 Euros)**.

L'assemblée décide d'affecter ce résultat au compte de report à nouveau.
Après affectation, le compte report à nouveau s'établit ainsi :

Report à nouveau	138 367.36 Euros
Bénéfice	42 097.50 Euros
Report à nouveau après affectation	180 464.86 Euros

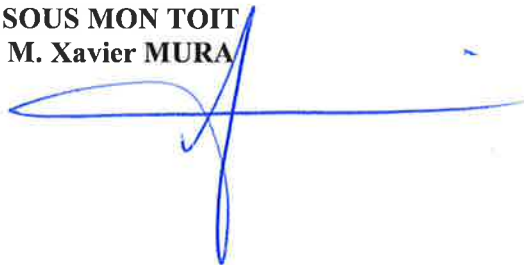
Pour nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, le montant des dividendes distribués au cours des trois dernières années est ventilé dans le tableau ci-dessous :

Années	Exercice concerné	Distribution globale	Distribution par actions	Abattement par action	Sans abattement
2022	Clos 31.12.2021	24 000 Euros	240	96	NEANT
2021	Clos 31.12.2020	50 000 Euros	500	200	0
2020	Clos 31.12.2019	0		0	0
2019	Clos 31.12.2018	70 000 Euros	700	280	NEANT

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Extrait certifié conforme

La Présidente
SOUS MON TOIT
M. Xavier MURA



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 385 629.05 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 948 957.88 Euros et dégageant un bénéfice de 42 097.50 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Informations générales complémentaires**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -****Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	7 000		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 288		
Installations générales agencements aménagements divers	450		
Matériel de transport	20 621		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 081		
TOTAL	32 440		
Prêts, autres immobilisations financières	612		480
TOTAL	612		480
TOTAL GENERAL	40 052		480

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			7 000	7 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 288	1 288
Installations générales agencements aménagements divers			450	450
Matériel de transport		3 000	17 621	17 621
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			10 081	10 081
TOTAL		3 000	29 440	29 440
Prêts, autres immobilisations financières		300	792	792
TOTAL		300	792	792
TOTAL GENERAL		3 300	37 232	37 232

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	6 721	279		7 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	957	129		1 085
Installations générales agencements aménagements divers	315	45		360
Matériel de transport	5 233	4 718	3 000	6 950
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 776	1 274		8 050
TOTAL	13 281	6 165	3 000	16 446
TOTAL GENERAL	20 002	6 444	3 000	23 446

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	279				
Instal.techniques matériel outillage indus.	129				
Instal.générales agenc.aménag.divers	45				
Matériel de transport	4 718				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 274				
TOTAL	6 165				
TOTAL GENERAL	6 444				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	792	792	
Clients douteux ou litigieux	3 149	3 149	
Autres créances clients	148 983	148 983	
Impôts sur les bénéfices	6 857	6 857	
Taxe sur la valeur ajoutée	982	982	
Débiteurs divers	2 701	2 701	
Charges constatées d'avance	4 240	4 240	
TOTAL	167 703	167 703	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	11 503	11 503		
Personnel et comptes rattachés	89 027	89 027		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 921	21 921		
Taxe sur la valeur ajoutée	5 421	5 421		
Autres impôts taxes et assimilés	401	401		
Groupe et associés	402	402		
TOTAL	128 675	128 675		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	402			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	1 947
Disponibilités	31
Total	1 978

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 413
Dettes fiscales et sociales	40 906
Total	46 319

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 240
Total	4 240

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)